## RESULTATS ATTENDUS

A la fin de ces journées, chaque participant sera en mesure de :

- Les praticiens réunis ont discuté de la problématique de développement des MARL dans l'espace OHADA ;
- Un cadre d'échanges de haut niveau sur l'arbitrage et la médiation est mis en place ;
- La redynamisation des regroupements d'institutions d'arbitrage et de médiation est suscitée;
- Une connexion est créée entre les praticiens des MARL et le monde universitaire pour un ancrage réel des MARL ;
- Les rapports entre justice étatique et justice alternative sont cernés et améliorés ;
- Les enjeux liés à l'arbitrabilité de certaines matières sont cernés ;
- L'importance et l'efficacité de la médiation, comme MARL sont discutées ;
- L'incidence du développement de l'intelligence artificielle sur l'arbitrage/médiation est connue ;
- Les facteurs bloquants du développement des Centres de l'espace OHADA sont identifiés et des pistes de solutions dégagées ;
- Les bonnes pratiques de gestion et de développement des Centres de l'espace OHADA sont partagées ;
- L'évènement a contribué à vendre l'image du Burkina Faso " destination des investisseurs".

## PUBLIC CIBLE

Le présent colloque international s'adresse aux acteurs impliqués dans le règlement des différends. Il s'agit, notamment, des :

- Arbitres, Médiateurs, promoteurs, dirigeants, gestionnaires et collaborateurs d'institutions et de centres d'arbitrage ;
- Pouvoirs publics ;
- Magistrats, Avocats, Notaires, Greffiers, Huissiers de justice ;
- Universitaires ;
- Directeurs d'institutions et de sociétés commerciales ;
- Experts comptables ;
- Juristes d'entreprise, Chefs d'entreprise de tout secteur ;
- Structures d'appui au secteur public ;
- Cadres et collaborateurs de Chambres de Commerce et d'Industrie ;
- Toute personne intéressée par les MARL.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

### FRAIS DE PARTICIPATION

Les frais d'inscription sont de :

- **200 000 F CFA HT en présentiel ;**
- **75 000 F CFA HT en ligne.**

En plus du mode de paiement en espèces, les frais sont réglés par :

- **Virement bancaire**

Nom de la banque : BOA BF
Intitulé du compte : CAMC-O
Numéro de compte : 01324420007
IBAN : BF42-BF08-4010-0200-1324-4200-0756
SWIFT : AFRIBFBF

- **Mobile money**

Orange-money au téléphone : +226 56 24 92 91
Nom et Prénom : M. Mohamed KONATE.

### CONDITIONS ADMINISTRATIVES

Les participants doivent dument remplir et retourner le formulaire d'inscription (téléchargeable sur le site) par courriel à l'adresse ci-après : info@camco.bf, ou le déposer au secrétariat du Centre.

L'inscription comprend : ***la participation aux travaux scientifiques / l'accueil et l'accompagnement en vue du retour (pour les participants ne résidant pas à Ouagadougou) / les pause-café et déjeuner / le kit de participation.***

### RÉSERVATIONS D'HOTEL

Les participants peuvent réserver aux hôtels indiqués ci-après où des tarifs préférentiels ont été négociés par le comité d'organisation :

**HOTELS :**

- AZALAI
- RAMADA
- PACIFIC
- BRAVIA

**CONTACT :**

**(+226) 25 39 84 67 / 76 65 61 13 / 76 31 65 64**
E-mail : **info@camco.bf**

20 CAMC-O ans
2005 - 2025

Sous le patronage du **Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat**

Le parrainage du **Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, chargé des Relations avec les Institutions**

# 20e COLLOQUE INTERNATIONAL

**Ouagadougou**, Burkina Faso
**Hôtel AZALAI**

**20 & 21 NOVEMBRE 2025**

## THÈME

# « LE CAMC-O, 20 ANS DE PRATIQUE D'ARBITRAGE ET DE MÉDIATION : **BILANS ET PERSPECTIVES** »

(00226) 25 39 84 67 | www.camco.bf | info@camco.bf
Avenue de Lyon, 11 BP 275 Ouagadougou 11

# CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Burkina Faso, **« la patrie des hommes intègres »**, est situé au cœur de l'Afrique occidentale, bordé par le Mali au nord et à l'ouest, le Niger à l'est, le Bénin, le Togo, le Ghana et la Côte d'Ivoire au sud, avec une superficie de 274 000 km². Membre de l'Alliance des Etats du Sahel (AES) avec le Mali et le Niger, il a une population d'environ 20 millions d'habitants, avec une économie reposant essentiellement sur l'agriculture et la production minière. Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, respectivement capitales politique et économique, sont les deux principales villes du pays.

Le Burkina Faso possède de nombreuses potentialités économiques, notamment dans les secteurs de l'agriculture, des mines et des énergies renouvelables. Troisième producteur d'or africain, il dispose également d'autres vastes gisements de minerais (manganèse, phosphate, zinc, fer, etc.) en attente d'exploitation. La croissance économique projetée est de 6,0 % en 2025, soutenue par l'augmentation de la production extractive et agricole. A ce titre, de grands projets et programmes structurants, mobilisant plus de 6 000 milliards de F CFA sont en passe d'être déroulés, en vue de développer des secteurs porteurs prioritaires, tels l'agriculture, les mines, la transformation industrielle, les infrastructures et l'énergie.

Soucieux de l'amélioration constante du climat des affaires, le Burkina Faso a érigé un cadre juridique et institutionnel protecteur des investisseurs et propice aux affaires et investissements. Parmi les garanties de protection et de facilitation des investissements, figure la mise en place d'une justice alternative, opérant aux côtés des juridictions étatiques : le Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de Ouagadougou (CAMC-O).

Ce Centre met en œuvre les procédures d'arbitrage et de médiation au profit des milieux d'affaires. Il fait également la promotion des modes alternatifs de règlement des litiges (MARL), avec un objectif majeur : **accompagner les acteurs économiques et investisseurs étrangers dans le règlement de leurs litiges, à travers la médiation et l'arbitrage**. Il contribue ainsi à rendre plus attractif l'environnement des affaires au Burkina Faso.

Au cours des deux décennies passées, les actions du Centre ont touché de milliers de chefs d'entreprises, regroupements professionnels d'entreprises, structures publiques/privées et autres organisations. En matière de gestion de procédures, près de 684 dossiers, tant en arbitrage qu'en médiation, ont été enregistrés et des centaines de sentences et accords de médiation sont disponibles. Plus précisément, 302 dossiers en arbitrage et 382 dossiers en médiation, provenant de divers secteurs d'activités socio-professionnelles, ont été enregistrés (voir tableau ci-dessous).

## Statistique du CAMC-O du 01 janvier 2007[1] au 30 juin 2025

| Secteur d'activités | ARBITRAGE | | MEDIATION | |
|---|---|---|---|---|
| | Nbre de dossiers | Montant en litige | Nbre de dossiers | Montant en litige |
| Commerce | 58 | 15 816 627 950 | 85 | 3 990 064 399 |
| Banques et Ets financiers | 108 | 69 963 952 005 | 57 | 7 035 303 880 |
| Services | 58 | 4 424 756 770 | 80 | 2 817 808 027 |
| Assurance | 6 | 438 833 863 | 8 | 17 285 644 073 |
| Mines et Energies | 18 | 213 607 323 433 | 14 | 2 000 574 170 881 |
| Social | 5 | 58 847 014 | 7 | 12 431 869 392 |
| Télécommunication | 2 | 4 779 084 233 | 5 | 25 156 800 |
| BTP | 38 | 11 728 000 569 | 61 | 18 180 332 791 |
| Transport | 4 | 287 400 466 | 0 | - |
| Hôtellerie | 1 | 28 000 000 | 0 | - |
| Agricole | 1 | - | 0 | - |
| Immobiliers | 3 | 731 000 000 | 8 | 51 704 461 |
| Artisanat | 0 | - | 57 | 79 166 663 |
| **TOTAL** | **302** | **321 863 826 303** | **382** | **2 062 471 221 367** |

*1.Créé le 11 janvier 2005, le CAMC-O a été opérationnalisé courant 2007.*

Ces dossiers enregistrés portent sur diverses matières, dont le recouvrement de créances, la commande publique, le droit des sociétés commerciales, le droit social et la responsabilité contractuelle.
Depuis peu, d'importantes mesures de promotion et de facilitation de mise en œuvre des MARL ont été prises par l'Etat pour accompagner son vaste chantier de réalisation de grands projets structurants, en vue d'une transformation structurelle de l'économie nationale. Aussi, le CAMC-O a-t-il entrepris des réformes pour mieux accompagner les milieux d'affaires dans la gestion de leurs différends, en proposant des solutions plus efficaces, durables et adaptées à chaque espèce.

La commémoration des 20 ans du CAMC-O, sous le thème : **« Le CAMC-O, 20 ans de pratique d'arbitrage et de médiation : bilans et perspectives »**, est l'occasion de marquer une halte, afin de faire l'état des lieux de la pratique des MARL au Burkina Faso, en particulier, et dans l'espace OHADA, en général, et de tracer les sillons d'un Centre d'arbitrage et de médiation plus efficace et renforcé en attractivité des investisseurs des États parties au Traité OHADA et hors zone OHADA.

# OBJECTIFS

## A. OBJECTIF GENERAL

**L'objectif général de ce colloque est de dresser le bilan de la pratique des MARL au Burkina Faso, en particulier et dans l'espace OHADA, en général, et ouvrir des perspectives pour renforcer l'attractivité des Centres d'arbitrage et de médiation au sein de l'espace OHADA.**

## B. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Le présent colloque projette spécifiquement de :

- Réunir les praticiens pour discuter de la problématique de développement des MARL dans l'espace OHADA ;
- Créer un cadre d'échanges de haut niveau sur l'arbitrage et la médiation ;
- Susciter la redynamisation des regroupements d'institutions d'arbitrage et de médiation ;
- Créer une connexion entre les praticiens des MARL et le monde universitaire pour un ancrage réel des MARL ;
- Comprendre et améliorer les rapports entre justice étatique et justice alternative ;
- Cerner les enjeux liés à l'arbitrabilité de certaines matières ;
- Echanger sur l'importance et l'efficacité de la médiation, comme MARL ;
- Connaitre l'incidence du développement de l'intelligence artificielle sur l'arbitrage/médiation ;
- Comprendre les facteurs bloquants du développement des Centres de l'espace OHADA et dégager des pistes de solutions ;
- Discuter et partager les bonnes pratiques de gestion et de développement des Centres de l'espace OHADA ;
- Contribuer à vendre l'image du Burkina Faso **" destination des investisseurs"**.